

La guerre contre les paradis fiscaux est une pitoyable mascarade

En cherchant à faire croire qu'ils seraient à l'origine de la crise mondiale, on détourne habilement l'attention des vrais problèmes que l'on a soi-même contribué à créer.

PHILIPPE BRAILLARD*

Au cours de ces dernières semaines, un nombre croissant de pays possédant des places financières en vue ont annoncé l'assouplissement de leur pratique du secret bancaire. Après le Liechtenstein et Andorre, ce furent la Belgique, le Luxembourg, l'Autriche, Jersey et l'île de Man qui informèrent de leur volonté de coopérer avec les Etats étrangers dans la lutte contre l'évasion fiscale. Aux yeux de l'opinion publique mondiale, le point culminant de cette dynamique fut sans doute atteint le 13 mars lorsque la Suisse se joignit à ce processus en annonçant qu'elle acceptait le principe d'un élargissement de l'entraide administrative aux cas d'évasion fiscale. Pour beaucoup en effet, le secret bancaire suisse, archétype d'un ordre juridique favorisant des activités financières occultes, était ainsi mis à mal. Dans la foulée, rien d'étonnant alors aux annonces de Singapour, Hong Kong et Monaco allant également dans le sens d'une mise en question de leur secret bancaire.

Ces décisions sont incontestablement la conséquence directe de pressions croissantes exercées par plusieurs grands pays (Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, France) qui menaçaient d'inscrire ces centres financiers sur une liste noire des paradis fiscaux devant être adoptée le 2 avril à Londres lors du sommet du G20. Les Etats inscrits sur une telle liste pouvaient en effet s'attendre à de graves sanctions économiques.

Les fourbes pourfendeurs des paradis fiscaux

Au moment où, confrontés aux affres d'une gravissime crise financière et économique mondiale, les Etats ont besoin d'énormes ressources pour consolider leurs systèmes financiers défaillants et relancer l'économie mondiale, ce changement d'attitude de nombreux pays qualifiés de «paradis fiscaux» semble particulièrement

bienvenu puisqu'il devrait enfin permettre de lutter efficacement contre l'évasion fiscale.

La réalité est toutefois très éloignée des objectifs annoncés et le discours de ceux qui se sont proclamés les pourfendeurs des paradis fiscaux et du secret bancaire cache à plusieurs titres une grande hypocrisie.

Premièrement, cette action déterminée contre les paradis fiscaux et contre l'évasion fiscale jette un voile bienvenu sur les profondes divergences existant entre les membres du G20 quant aux actions et réformes à entreprendre pour rétablir l'économie et la finance mondiales. Lors du sommet du 2 avril à Londres, un succès dans la lutte contre les paradis fiscaux devrait ainsi permettre aux grandes puissances économiques de

sauver la face en cas de désaccord persistant sur les plus importants dossiers.

Deuxièmement, en cherchant à faire croire que les paradis fiscaux seraient à l'origine de la crise mondiale, on détourne habilement l'attention des vrais problèmes que l'on a soi-même contribué à créer et pour lesquels on peine à trouver des solutions (régulation du système financier, politiques économiques et monétaires, etc.).

Un amalgame de situations totalement différentes

Troisièmement, l'expression «paradis fiscaux» fait à dessein l'amalgame entre des situations fondamentalement différentes, confondant ainsi des centres financiers exotiques non coopératifs, qui sont des zones de non-

droit ou des pays sans fiscalité et dont l'économie ne repose que sur les activités financières offshore, avec d'autres places financières qui, à l'instar de la Suisse, sont solidement régulées, ont une économie diversifiée, sont largement coopératives et imposent fiscalement leurs résidents.

Quatrièmement, en attaquant ainsi les «paradis fiscaux», on se focalise volontairement sur le seul secret bancaire, auquel on attribue tous les maux, en négligeant par là même toute une série d'autres conditions cadre qui non seulement permettent, elles aussi, l'évasion fiscale mais favorisent également le blanchiment d'argent sale et d'autres formes de criminalité financière transfrontalière. Par exemple, alors que les conditions cadre régnant en Suisse, pays à

secret bancaire et injustement qualifié de «paradis fiscal», assure une stricte identification de l'ayant droit économique des clients des banques (règle du «know your customer»), c'est loin d'être le cas dans un pays tel que le Royaume-Uni avec ses trusts et sa réglementation déficiente des prestataires de services financiers. Londres n'a ainsi pas besoin du secret bancaire puisque le droit britannique rend anonymes les ayants droit économiques qui se cachent derrière ceux-ci. Le Royaume-Uni a donc beau jeu de prôner urbi et orbi l'échange automatique d'informations qui n'est dans ce cas qu'une pure farce. Quant aux conditions cadre régnant aux Etats-Unis dans des Etats tels que le Delaware, le Nevada et le Wyoming, elles empêchent toute identification des

clients étrangers et font de ces Etats des centres financiers offshore de premier plan accueillant des centaines de milliers d'entités juridiques totalement opaques. Il est donc peu crédible de se faire le chantre de la lutte contre les paradis fiscaux alors que l'on attire les capitaux étrangers fuyant le fisc et que l'on est soi-même un grand paradis fiscal.

Londres et Washington défendent leurs intérêts

Derrière cette gigantesque hypocrisie se cache sans doute une volonté de la part du Royaume-Uni et des Etats-Unis de défendre bec et ongles leurs propres places financières en affaiblissant les centres concurrents. Par ailleurs, lorsqu'ils stigmatisent les moutons noirs que représentent pour eux les paradis fiscaux, les dirigeants de plusieurs pays (à commencer par l'Allemagne et par la France) cèdent souvent à une tentation populiste ou sont animés par des arrière-pensées électoralistes, espérant ainsi détourner l'attention de leurs propres échecs ou de leur impuissance. Dans un pays démocratique et respectant l'état de droit, l'honnêteté fiscale s'impose à tous les citoyens et les autorités sont parfaitement légitimes dans leur action contre les fraudeurs. Cependant, si l'on veut lutter internationalement et efficacement contre l'évasion fiscale, il convient de le faire honnêtement en adoptant tous sans exception des règles égales ou d'effet équivalent et en les appliquant sans restriction (level playing field). Or, la chasse actuelle aux paradis fiscaux est loin de répondre à cette exigence et elle ne sera qu'une déplorable mascarade tant que tous les grands centres financiers ne s'appliqueront pas à eux-mêmes les règles qu'ils cherchent à imposer aux autres (lire également en pages 4 et 12).

* Professeur à la Faculté des sciences économiques et sociales et à l'Institut européen de l'Université de Genève.

La Grande-Bretagne jette de l'huile sur le feu en réclamant l'abolition pure et simple du secret bancaire en Europe

TANGUY VERHOUSEL
À BRUXELLES

Le Luxembourg, l'Autriche et la Suisse ne sont pas au bout de leurs peines. Dans une «contribution» écrite à la préparation du G20 qu'elle a rédigée, la Grande-Bretagne réclame que tous les Etats de l'Union s'engagent à abolir leur secret bancaire, récemment écorné dans plusieurs pays, dans le cadre de la législation européenne sur la fiscalité de l'épargne. Or, Luxembourg ne franchira jamais ce pas si la Suisse ne lâche pas du lest, elle aussi.

A partir de quand le sommet européen qui réunira ce soir et demain à Bruxelles les chefs d'Etat ou de gouvernement des Vingt-Sept pourra-t-il être considéré comme un succès? «A partir du moment où ils trouveront un compromis sur la dimension purement européenne de leur plan de relance de l'économie (lire notre édition de mardi, ndr) et adopteront une position com-

mune avant le sommet du G20 qui se tiendra le 2 avril à Londres, nous déclarait hier un ambassadeur.

C'est mal parti. Alors que la crainte d'être inscrits sur une «liste noire» des juridictions non coopératives en matière d'échange d'informations fiscales a conduit plusieurs pays (Suisse, Luxembourg, Autriche, Belgique, Liechtenstein, Andorre, Saint-Marin, Singapour, etc.) à ouvrir des brèches dans leur secret bancaire, sans toutefois l'abolir, la Grande-Bretagne a décidé de jeter de l'huile sur le feu.

Dans une «contribution» écrite destinée à préparer le sommet du G20 dont il sera l'hôte, Londres réclame une «action robuste et coordonnée» pour lutter contre «la menace des paradis fiscaux et des juridictions non coopératives». La Grande-Bretagne réclame non seulement qu'ils soient «publiquement identifiés», mais également que soient pris des «engagements» afin

qu'ils soient frappés de «contre-mesures appropriées».

Dans une lettre commune adressée à la République tchèque, qui préside actuellement l'UE, le Français Nicolas Sarkozy et l'Allemande Angela Merkel estiment eux aussi que «nous devons travailler à un mécanisme de sanctions effectif pour se protéger des risques que font courir les juridictions non coopératives qu'il faudra désigner».

Dans ce contexte, la Grande-Bretagne ne se contente manifestement pas des concessions qu'on lui a déjà faites le Luxembourg et les autres pays à secret bancaire, en acceptant d'appliquer les «standards» de l'OCDE en matière d'échange d'informations sur demande.

A partir du moment où des pays tiers les ont acceptés, «tous les Etats membres de l'UE devraient s'engager à adopter l'échange automatique d'informations au sein de l'Union, dans le cadre de la directive sur la fiscalité de

l'épargne», écrit Londres. Autrement dit, le Luxembourg, l'Autriche et la Belgique devraient abolir leur secret bancaire.

Cette charge britannique ne plaira pas du tout au Luxembourg, qui pourrait monter sur les barricades ce soir. Critiquant le «populisme d'inspiration médiocre» des contempteurs du secret bancaire, dans une interview au *Temps*, son premier ministre, Jean-Claude Juncker, exige «que ceux qui nous cherchent querelle s'en prennent avec autant de véhémence» aux trusts britanniques, aux dépendances de Sa Très Gracieuse Majesté ou encore à certains Etats américains paradisiaux.

La Suisse n'appréciera pas non plus la nouvelle attaque surprise de Londres, qui la vise indirectement. Jean-Claude Juncker a en effet confirmé au *Temps* ce que tout le monde sait: le Luxembourg ne lâchera pas du lest supplémentaire si Berne ne fait pas de même.